

Réf: Dossier N° 062272

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ERROUR SARL »

Siège social Abidjan, Treichville, Avenue Christiani Cité
Douane au lot F3 ilot 10 , Lot F3, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 14/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERROUR SARL »

Objet : Tous travaux de construction métallique, Mécanique industrielle, Menuiserie, Plomberie ; Etanchéité, Peinture, Maçonnerie, Fournitures de bureau, Fournitures de consommables informatiques, Fournitures de pièces détachées, Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social :L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles en totalité ou en partie à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, Avenue Christiani Cité
Douane au lot F3 ilot 10 , Lot F3, Ilot 10

Dirigeant(s) : Mlle MELEDJE AGNIME ADELINIE MARIE CECILE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03035 du 07/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15075/GTCA/RC/2022 du 07/04/2022

